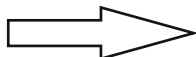




Fédération Syndicale Unitaire

L'Action Sociale Interministérielle en Auvergne-Rhône-Alpes



**L'accès aux prestations d'action sociale
est un droit pour toutes et tous !
La FSU vous représente, la FSU vous informe.
La FSU vous défend !**

L'action sociale et la SRIAS

L'action sociale de l'État a pour objet l'amélioration des conditions de vie des agents et de leurs familles. Elle est constituée par les prestations spécifiques que l'administration accorde à ses agents, actifs et retraités. De par son objet même la réponse aux besoins des agents, l'action sociale a vocation à évoluer.

L'action sociale peut être ministérielle, c'est-à-dire conçue et gérée par chaque ministère, et/ou interministérielle (conception et gestion par la direction générale de l'administration et de la fonction publique, DGAFP).

L'action sociale interministérielle

Présentée comme le socle minimal de l'action sociale offerte à l'ensemble des agents et comme un élément d'harmonisation de leur situation, l'action sociale interministérielle vise en particulier à répondre aux attentes générales exprimées par l'ensemble des agents de l'État, après consultation du CIAS (comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État).

L'ASI repose sur plusieurs principes :

- la participation des personnels à sa définition et sa gestion via le CIAS,
- l'abondement, c'est-à-dire le financement conjoint de l'agent bénéficiaire et de l'administration,
- la proportionnalité c'est-à-dire la modulation du montant des aides en fonction des revenus et de la situation familiale de l'agent,
- le caractère facultatif de l'AS dans la mesure où l'État ne peut la mettre en œuvre que dans la limite des crédits prévus à cet effet.

Les sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS)

Les SRIAS sont instituées auprès de chaque préfet de région et sont compétentes pour :

- se prononcer sur le programme d'action sociale interministérielle déconcentrée,
- proposer, dans la limite des crédits délégués au niveau régional, les actions à entreprendre ; elles sont fondées à proposer des actions innovantes ou à mener des expérimentations,
- formuler des propositions visant à promouvoir la création, la coordination et l'utilisation commune des équipements sociaux et des offres de services collectifs dans la région,
- adopter le rapport sur l'activité et la gestion de l'action sociale interministérielle déconcentrée, qui rend notamment compte de l'utilisation des crédits et a vocation à être présenté au CIAS.

Les actions locales proposées par les SRIAS s'inscrivent dans le cadre d'orientations annuelles définies par le CIAS.

Les opérations d'équipements interministériels

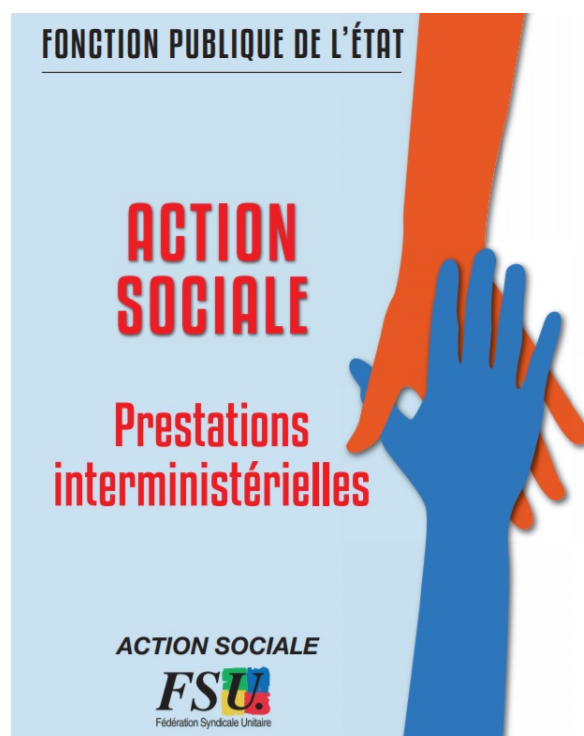
Par souci d'efficacité, la réalisation ou la réservation d'équipements à caractère interministériel vise à éviter une dispersion des moyens consacrés à l'investissement et au fonctionnement dans le seul cadre de chaque ministère. La réalisation et la mise en œuvre des investissements doivent s'articuler autour d'une concertation au niveau local accompagnée d'une recherche de la cohérence au niveau national.

Le CIAS impulse une politique en matière d'équipement et assure le suivi en matière de fonctionnement. Les échelons déconcentrés participent au niveau local à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de cette politique.

Ces prestations interviennent dans trois domaines :

- les restaurants inter administratifs (RIA),
- la réservation de logements sociaux,
- la réservation de places en crèche.

LE GUIDE FSU SUR LES PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES D'ACTION SOCIALE



LA SRIAS EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



La SRIAS AuRA intervient pour les agent·e·s sur les questions :

- de logement
- des crèches
- de la restauration
- des loisirs et de la culture

Si certaines prestations ou actions sont soumises au niveau de revenus (logement, crèches, etc.), d'autres sont ouvertes à toutes et tous : abonnements jeunesse, chèques sports, etc.

Vos représentants FSU
à la SRIAS AuRA :

Titulaires

- Emeric Burnouf (15)
- Virginie Carlier (38)

Suppléants

- Luc Bastrentaz (73)
- Eric Pérocheau (01)

L'ensemble des rubriques à consulter sur le site de la SRIAS AuRA :

Famille	Loisirs et Culture	Restauration	Logement
Crèches Conférences Action sociale Infos vie quotidienne Foyer «Les Eglantines» Personnes âgées CLIC	La SRIAS dans vos départements Cartes Inter-CSE Sport, Culture, Loisirs Actualités ANCV Chèque-Vacances Vacances familles Vacances jeunes	Loi EGAlim et restauration collective Alimentation et Santé 13 RIA en Auvergne-Rhône-Alpes Collecte des biodéchets	Aide à la recherche de logement temporaire Je cherche un logement Conseils pour projet immobilier Logement intermédiaire Logement temporaire

Pour l'accès aux prestations et aides soumises aux conditions de ressources, il est nécessaire de se tourner vers les assistant·e·s de service social de votre service ou ministère pour le montage de votre dossier.

La SRIAS dans les départements : Les actions des RISAS*

* Réseau Interministériel des Services d'Action Sociale

Les RISAS, par l'intermédiaire d'agent-e-s de l'administration et/ou de représentant-e-s des personnels, organisent des actions à l'intention des agent-e-s et de leurs ayants-droits.

Sorties culturelles ou sportives, elles permettent l'accès à des spectacles, des événements sportifs à tarifs préférentiels.

Sont organisés également des sorties familles, des week-end touristiques et des conférences.

Si vous n'êtes pas suffisamment informé-e par votre ministère, n'hésitez pas à contacter votre Section Départementale FSU.

Quelques exemples d'actions ci-dessous :



RISAS 42 -Sortie familiale Peaugres le samedi 7 octobre 2023

Publication : 30 août 2023
Mis à jour : 5 septembre 2023

**SAFARI
PEAUGRES**

Le RISAS 42 organise une journée au parc de Peaugres

pour les familles de fonctionnaires de l'Etat en activité ou retraité du département de la Loire (conjoint, enfant(s) ou petit(s) enfant(s) de moins de 20 ans).

Cette sortie est organisée le samedi 7 octobre 2023 au départ de Saint-Etienne.

Je vous prie de trouver ci-joint le programme de cette journée.



Match de rugby – Pro D2

Stade Aurillacois Cantal Auvergne / Sporting Union Agenais

Pour plus de renseignements,
contactez votre Section
Départementale FSU :

fsuXX@fsu.fr
04 XX XX XX XX

Les bienfaits des relations intergénérationnelles
Focus sur la cohabitation intergénérationnelle solidaire

JEUDI
9 JUIN 2022
de 15h30 à 17h30

Université Savoie
Mont Blanc
Amphithéâtre F202 - IUT
9 rue de l'Arc-en-Ciel
74790 ANNECY

conférence gratuite

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Inscrivez-vous en scannant le code QR suivant :
Ou par téléphone au 03 81 40 09 47



Fédération Syndicale Unitaire